

# LE DEVENIR DES TITULAIRES D'UN DUT OBTENU EN 2002

## COMPARAISON FRANCE/BASSE-NORMANDIE

ORFS (Observatoire Régional des Formations Supérieures)  
Université de Caen. Xavier Collet. Septembre 2006. [www.orfs.net](http://www.orfs.net)

### 1. Contexte.

Depuis 40 ans, les IUT (Institut Universitaire de Technologie) ont connu un développement remarquable. Les IUT forment aujourd'hui plus de 100 000 étudiants dans 25 spécialités. Ils furent créés à l'origine pour répondre au besoin de cadres intermédiaires et de techniciens supérieurs, indispensables au développement de l'économie. Toutefois, si tout le monde reconnaît que les IUT dispensent une formation professionnelle de qualité, adaptée aux métiers et à l'emploi, de plus en plus de diplômés poursuivent leurs études (écoles d'ingénieurs, IUP, licences professionnelles...). Ainsi, les IUT, tout en proposant une formation technologique et professionnelle, permettent aux étudiants qui le souhaitent des ouvertures vers d'autres formations supérieures.

En 2002, l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN), proposait au sein des trois IUT d'Alençon, de Caen et de Cherbourg, 16 DUT dont 7 départements du secteur tertiaire et 9 départements du secteur industriel (respectivement 10 et 15 pour l'ensemble de la France). Parmi les bacheliers bas-normands 2005<sup>1</sup> qui ont poursuivi leurs études, 12% se sont inscrits en IUT. Parmi ceux-ci, 17% s'inscrivent dans un IUT dépendant d'une autre université. Par ailleurs, lors de cette même rentrée 2005, 17% des inscrits dans l'un ou l'autre des trois IUT bas-normands sont originaires d'autres régions de France.

Cette étude a été pilotée par le MENESR<sup>2</sup> en collaboration avec l'ADIUT<sup>3</sup> et chacune des équipes pédagogiques et administratives des trois IUT de la région bas-normande. Un groupe de pilotage composé de responsables de la DGES<sup>4</sup> et de l'ADIUT a défini en 2001 la méthodologie en s'appuyant sur le concours du Céreq<sup>5</sup>.

L'enquête a été réalisée à l'automne 2004 par voie postale puis relance téléphonique. Le questionnaire comprenait près de 70 questions, découpés en cinq grands thèmes (cursus avant l'entrée en IUT et signalétique, poursuite d'études 2002-2003, poursuite d'études 2003-2004, situation à l'automne 2004 puis coordonnées du diplômé).

1 151 diplômés 2002 bas-normands ont été interrogés et 768 ont répondu au questionnaire. Le taux net de réponse, après avoir écarté les adresses erronées, est de 72%. Les données recueillies ont été analysées, pour les trois IUT bas-normands, par l'ORFS.

Ce document propose 3 étapes:

- Comparaison des deux populations titulaires d'un DUT (France/Basse-Normandie, p.2).
- Comparaison des deux populations titulaires d'un DUT relevant du secteur tertiaire (France/Basse-Normandie, p.6)
- Comparaison des deux populations titulaires d'un DUT relevant du secteur industriel (France/Basse-Normandie, p.10)

<sup>1</sup> Cf. Etude SUBANOR 2005 : "que font les bacheliers bas-normands". ORFS. Juillet 2006

Cf. L'INFO n°19 : "...de Subanor 1994 à Subanor 2005...". ORFS. Mai 2006

<sup>2</sup> MENESR : Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<sup>3</sup> ADIUT : Association des Directeurs d'IUT

<sup>4</sup> DGES : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

<sup>5</sup> Céreq : Centre d'études et de recherche sur les qualifications

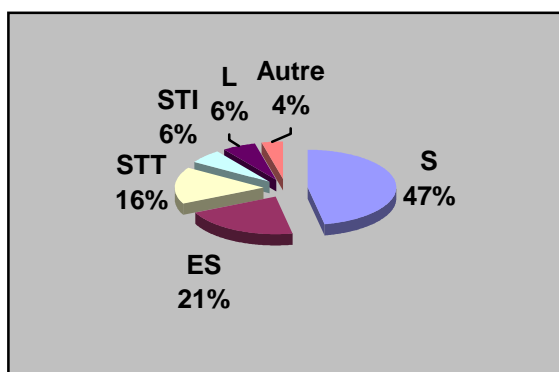
## 2. Ensemble des DUT.

### a) L'origine des étudiants.

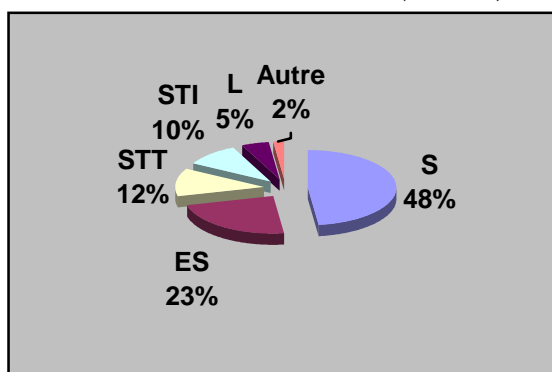
**La répartition homme/femme est beaucoup plus homogène en Basse-Normandie.** En effet, si l'on compare la répartition des répondants selon le sexe, les hommes et les femmes sont également représentés pour les titulaires d'un DUT délivrés en Basse-Normandie. En revanche, au niveau national, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux (55% contre 45%). Cependant, cette tendance ne peut pas s'expliquer par une particularité homme/femme mais plutôt par la spécificité de l'offre de formation. En effet, on sait que les femmes s'orientent en général plus souvent vers le secteur tertiaire alors que les hommes vont vers le secteur industriel. Or, en effectifs, le poids Industriel/Tertiaire est plus faible en Basse-Normandie qu'en France (0,736 contre 0,846).

Le parcours antérieur au DUT met en évidence une origine scolaire, selon la série du baccalauréat, relativement proche entre les deux populations étudiées.

**2.a.1 Origine du baccalauréat des titulaires d'un DUT obtenu en Basse-Normandie**



**2.a.2 Origine du baccalauréat de l'ensemble des titulaires d'un DUT (France)**



En Basse-Normandie, comme pour le reste de la France, on constate une large majorité de titulaires de DUT bacheliers de la filière générale et, au sein de celle-ci, une dominante de la série S (scientifique). On a là une caractéristique, qui n'est pas récente, de la nature du recrutement des IUT et de la réussite au DUT ; à l'inverse les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) intègrent dans leur formation environ deux tiers de bacheliers technologiques, tant dans le secteur tertiaire que dans le secteur industriel. Les pouvoirs publics<sup>6</sup>, qui en sont conscients, ont souligné la nécessité d'accueillir un plus grand nombre de bacheliers technologiques afin de limiter la poursuite d'études et de répondre peut-être ainsi au besoin de former des diplômés Bac +2, indispensables au marché de l'emploi.

### b) Les poursuites d'études.

**Les titulaires d'un DUT poursuivent majoritairement leurs études.** En effet, près de 66% des diplômés en Basse-Normandie ont poursuivi des études directement après le DUT et ce taux est supérieur à 69% pour l'ensemble des diplômés.

<sup>6</sup> Discours du Ministre de L'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Gilles de Robien, lors de la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la création des IUT. 17 Mai 2006.

2.b.1 Les formations suivies en 2002/2003 par ceux qui poursuivent une seule année.

	DUT obtenu en Basse-Normandie	DUT obtenu en France
Licence professionnelle	45%	48%
Licence (L3)	10%	10%
DU/DNTS*	11%	7%
DEUG (L1 ou L2)	4%	3%
Autres formations**	30%	32%

\* DU/DNTS (Diplôme d'Université/Diplôme National de Technologie Spécialisé)  
 \*\* études à l'étranger, école privée, autre DUT...

Ceux qui poursuivent leurs études un an après le DUT se dirigent d'abord vers une licence professionnelle avec, toutefois, une orientation vers ces formations légèrement moins fréquente pour les bas-normands. A l'inverse, ils sont un peu plus nombreux à intégrer un DU/DNTS. Parmi les "autres formations", aucune différence significative n'est à relever entre les deux populations. On retrouve essentiellement des formations à caractère professionnel, tant publiques (autres DUT...) que privées (écoles de gestion...).

D'autre part, l'obtention du diplôme à l'issue de l'année d'études (quand il y a lieu) est sensiblement équivalente entre les deux populations étudiées (un peu plus de 80%).

2.b.2 Les formations suivies en 2003/2004 pour ceux qui poursuivent au moins deux ans.

	DUT obtenu en Basse-Normandie	DUT obtenu en France
IUP	23%	17%
Maîtrise	17%	13%
Ecole d'ingénieur	15%	3%
MST	8%	4%
Licence	7%	5%
Ecole privée	5%	7%
Ecole de commerce	4%	8%
Licence professionnelle	3%	9%
Autres formations*	18%	34%

\* DEUG (L1 ou L2), MSG (Maîtrise de Sciences de Gestion), études à l'étranger, DU/DNTS, MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises)...

**Plus de la moitié des diplômés bas-normands sont encore en études deux ans après l'obtention du DUT** (52% contre 54% au niveau national). Ces étudiants se dirigent souvent vers des formations nécessitant trois années d'études comme les IUP, les écoles d'ingénieurs (surtout pour les bas-normands), ou les écoles de commerce (caractéristique de l'ensemble des diplômés). Ce constat indique implicitement que de nombreux étudiants sont encore en poursuite d'études, trois années après l'obtention du DUT.

D'autre part, 6% de l'ensemble des diplômés et 5% des diplômés bas-normands ont repris leurs études une année après l'obtention du DUT. Dans ce cas, pour les bas-normands, comme pour les autres, les orientations restent très diversifiées.

c) L'insertion professionnelle des titulaires d'un seul DUT.

Parmi l'ensemble des titulaires d'un DUT 2002 délivré en Basse-Normandie qui n'ont pas poursuivi d'études, 30 mois après, 90% sont en emploi et 10% en recherche d'emploi. Ce taux est identique à celui constaté au niveau national.

Plus de la moitié des diplômés bas-normands se sont insérés en Basse-Normandie. L'attrait, ou la nécessité du marché, pour la région parisienne en fait leur seconde destination (15%) devant les régions limitrophes comme la Haute-Normandie (près de 8%), la Bretagne (3,5%), les Pays de la Loire (3,5%) et le Centre (près de 3%). Le reste migre vers l'étranger (un peu plus de 1%) ou vers d'autres régions de France.

*2.c.1 Nature du contrat de travail.*

	Diplômés bas-normands	Ensemble des diplômés
CDI	76%	69%
CDD	10%	15%
Fonctionnaire	6%	7%
Interim	2%	4%
Autre	6%	5%

Comme on le voit, et contrairement au discours généralement entendu à propos de l'insertion professionnelle, les jeunes diplômés, titulaires d'un DUT et qui arrêtent à ce niveau de formation ont un emploi stable : **dans plus de huit cas sur dix, les diplômés bas-normands, public et privé confondus, ont un CDI (ou un emploi stable dans la fonction publique).**

*2.c.2 Salaire net mensuel des diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études depuis l'obtention du DUT et qui occupe un emploi en CDI à temps plein.*

	Diplôme obtenu en Basse-Normandie	Diplôme et insertion en Basse-Normandie	Ensemble des diplômés
Moyenne	1 380 €	1294 €	1 304 €
Médiane*	1 308 €	1270 €	1 200 €

\*Valeur partageant la population en deux.

**Les diplômés d'un DUT bas-normands semblent mieux rémunérés que l'ensemble des diplômés.** En effet, à statut égal (CDI à temps plein), la différence du salaire moyen entre les deux populations est significative.

Cependant, cette tendance générale ne signifie pas pour autant que les salaires en Basse-Normandie soient plus élevés qu'ailleurs. En effet, les diplômés bas-normands qui s'insèrent en Basse-Normandie ont un salaire moyen plus faible que l'ensemble des diplômés. En revanche, pour ceux qui s'insèrent en région parisienne et dans le grand-ouest (Pays de la Loire, Bretagne et Haute-Normandie), le salaire moyen est nettement plus élevé (plus de 1 500 €).

Enfin, pour les trois indicateurs du tableau ci-dessus, la moyenne est sensiblement supérieure à la médiane même si cet écart est plus modéré pour les étudiants diplômés et insérés en Basse-Normandie. Ceci signifie que les salaires ne sont pas homogènes et que quelques hauts salaires tirent la moyenne vers le haut, alors qu'un nombre relativement important de bas salaire (autour du SMIC) est constaté.

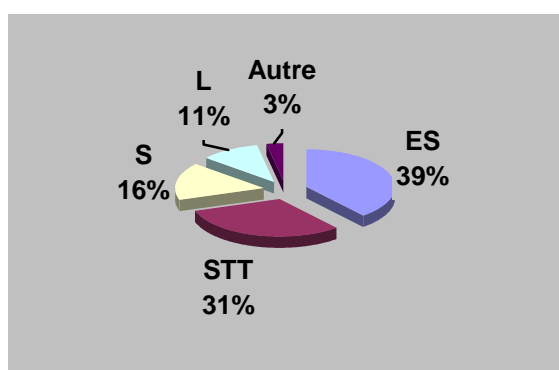
### 3) Les DUT du secteur tertiaire.

#### a) L'origine des étudiants.

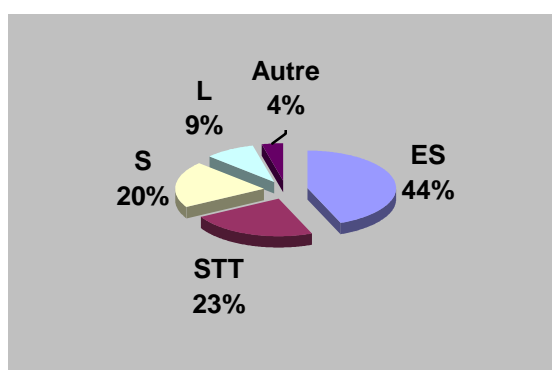
**Au sein du secteur tertiaire, les femmes sont largement représentées.** En effet, si l'on compare la répartition des répondants selon le sexe, elles représentent un peu plus des deux tiers des titulaires d'un DUT tertiaire (en Basse-Normandie comme au niveau national).

Le parcours antérieur au DUT de ce secteur met en évidence une origine selon la série du baccalauréat relativement proche entre les deux populations étudiées.

#### *3.a.1 Origine du baccalauréat des titulaires d'un DUT Tertiaire obtenu en Basse-Normandie*



#### *3.a.2 Origine du baccalauréat de l'ensemble des titulaires d'un DUT Tertiaire (France)*



En Basse-Normandie, comme pour le reste de la France, on constate une large majorité de titulaires de DUT du secteur tertiaire titulaires d'un baccalauréat de la série ES avec, toutefois, une origine du baccalauréat de cette série un peu moins fréquente pour les bas-normands. A l'inverse, ils sont plus nombreux à être titulaire d'un baccalauréat STT. On a là une caractéristique, qui n'est pas récente, des bacheliers STT et ES qui, lorsqu'ils poursuivent en IUT, s'orientent majoritairement vers les secteurs gestion, administration, communication, commerce... (domaine tertiaire).

#### b) Les poursuites d'études.

**Les titulaires d'un DUT du secteur tertiaire poursuivent majoritairement leurs études.** En effet, six diplômés sur dix en Basse-Normandie ont poursuivi des études directement après un DUT tertiaire et ils sont près de sept sur dix pour l'ensemble des diplômés de ces DUT.

*3.b.1 Les formations suivies en 2002/2003 par ceux qui poursuivent une seule année.*

	DUT obtenu en Basse-Normandie	DUT obtenu en France
Licence professionnelle	32%	38%
Autre licence (L3)	8%	13%
DU/DNTS	14%	7%
DEUG (L1 ou L2)	8%	5%
Ecole privée	6%	5%
Autre formation*	32%	32%

\* études à l'étranger, autre DUT...

Ceux qui poursuivent leurs études un an après le DUT du secteur tertiaire se dirigent principalement vers une licence professionnelle avec, toutefois, une orientation vers ce diplôme un peu moins fréquente pour les bas-normands. A l'inverse, ils sont un peu plus nombreux à intégrer un DU/DNTS. Parmi les "autres formations", aucune différence significative n'est à relever entre les deux populations. On retrouve essentiellement des formations à caractère professionnel (IUP, MSG, autres DUT...) ainsi que des écoles de commerce.

*3.b.2 Les formations suivies en 2003/2004 pour ceux qui poursuivent au moins deux ans.*

	DUT obtenu en Basse-Normandie	DUT obtenu en France
IUP	20%	15%
Maîtrise	18%	14%
MST	9%	6%
Autre licence (L3)	8%	7%
Autre école privée	10%	8%
Ecole de commerce	7%	9%
Licence professionnelle	4%	4%
MSG	3%	6%
Autre formation*	21%	31%

\* DEUG (L1 ou L2), écoles d'ingénieur, études à l'étranger, Master, DU/DNTS, MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises)...

**Près de la moitié des diplômés bas-normands sont encore en études deux ans après l'obtention du DUT tertiaire.** Ces étudiants se dirigent souvent vers des formations nécessitant trois années d'études post-DUT comme les IUP, les écoles de commerce et même les maîtrises (qui les mèneront très souvent vers un DESS ou vers un Master professionnel). Ce constat indique implicitement que de nombreux étudiants sont encore en poursuite d'études, trois années après l'obtention du DUT tertiaire.

c) L'insertion professionnelle pour les titulaires d'un DUT du secteur tertiaire sans aucune poursuite d'études.

Parmi l'ensemble des titulaires d'un DUT tertiaire délivré en Basse-Normandie qui n'ont pas poursuivi d'études, 30 mois après, 90% sont en emploi et 10% en recherche d'emploi. Ce taux est identique à celui constaté au niveau national.

Près de six diplômés bas-normands sur dix se sont insérés en Basse-Normandie. L'attrait, ou la nécessité du marché, pour la région parisienne en fait leur seconde destination (15%) devant les régions limitrophes comme la Haute-Normandie (près de 6%), la Bretagne (6%), les Pays de la Loire (3%) et le Centre (2%). Le reste migre vers l'étranger (2%) ou vers les autres régions de France.

*3.c.1 Nature du contrat de travail.*

	En Basse-Normandie	En France
CDI	79%	68%
CDD	11%	18%
Fonctionnaire	4%	7%
Interim	3%	3%
Autre	3%	4%

Comme on le voit, les jeunes diplômés, titulaires d'un DUT tertiaire et qui arrêtent à ce niveau de formation ont un emploi stable : **dans plus de huit cas sur dix, les diplômés bas-normands, public et privé confondus, ont un CDI (ou un emploi stable dans la fonction publique).**

**3.c.2 Salaire net mensuel des diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études depuis l'obtention du DUT tertiaire et qui occupe un emploi en CDI à temps plein.**

	Diplôme obtenu en Basse-Normandie	Diplôme et insertion en Basse-Normandie	Ensemble des diplômés
<b>Moyenne</b>	<b>1 350 €</b>	<b>1 236 €</b>	<b>1 261 €</b>
<b>Médiane*</b>	<b>1 300 €</b>	<b>1 233 €</b>	<b>1 150 €</b>

*\*Valeur partageant la population en deux.*

**Les diplômés d'un DUT tertiaire bas-normands semblent mieux rémunérés que l'ensemble des diplômés de ce secteur.** En effet, à statut égal (CDI à temps plein), la différence de salaire moyen entre les deux populations est très significative.

Cependant, cette tendance ne signifie pas que les salaires en Basse-Normandie soient plus élevés qu'ailleurs. En effet, les diplômés bas-normands qui s'insèrent en Basse-Normandie ont un salaire moyen plus faible que l'ensemble des diplômés. En revanche, pour ceux qui s'insèrent en région parisienne et dans le grand-ouest (Pays de la Loire, Bretagne et Haute-Normandie), le salaire moyen est bien plus élevé (respectivement 1 621 € et 1 464 €).

Enfin, pour deux des indicateurs du tableau ci-dessus, la moyenne est supérieure à la médiane. Ceci signifie que les salaires ne sont pas homogènes et que quelques hauts salaires tirent la moyenne vers le haut.

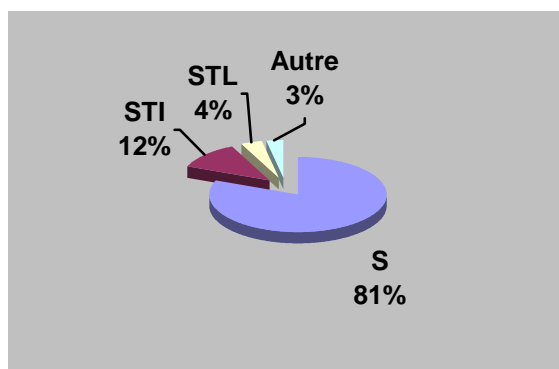
#### 4) Les DUT du secteur industriel.

##### a) L'origine des étudiants.

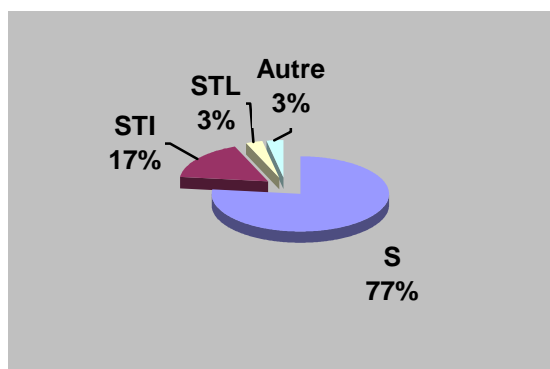
**Au sein du secteur industriel, les hommes sont largement représentés.** En effet, si l'on compare la répartition des répondants selon le sexe, ils représentent un peu plus des deux tiers des titulaires d'un DUT industriel en Basse-Normandie (près des trois quarts en France).

Le parcours antérieur au DUT de ce secteur met en évidence une origine selon la série du baccalauréat relativement proche entre les deux populations étudiées.

##### *4.a.1 Origine du baccalauréat des titulaires d'un DUT Industriel obtenu en Basse-Normandie*



##### *4.a.2 Origine du baccalauréat de l'ensemble des titulaires d'un DUT Industriel (France)*



En Basse-Normandie, comme pour le reste de la France, on constate une large majorité de titulaires de DUT du secteur industriel titulaires d'un baccalauréat de la série S avec, toutefois, une fréquence plus élevée pour les bas-normands. A l'inverse, ils sont moins nombreux à être titulaire d'un baccalauréat STI. On a là une caractéristique, qui n'est pas récente, du recrutement dans les départements industriels des IUT, essentiellement constitué par des bacheliers généraux.

##### b) Les poursuites d'études.

**Les titulaires d'un DUT du secteur industriel poursuivent majoritairement leurs études.** En effet, plus de sept diplômés bas-normands sur dix ont poursuivi des études directement après le DUT. Le constat est le même au niveau national.

*4.b.1 Les formations suivies en 2002/2003 par ceux qui poursuivent une seule année.*

	DUT obtenu en Basse-Normandie	DUT obtenu en France
Licence professionnelle	57%	57%
DU/DNTS	8%	7%
Autre licence	11%	5%
Autre formation*	24%	31%

\* études à l'étranger, autre DUT...

Ceux qui poursuivent leurs études un an après le DUT du secteur industriel se dirigent principalement vers une licence professionnelle. Le parcours postérieur au DUT de ce secteur met en évidence, pour les bas-normands comme pour les autres, une orientation relativement proche.

*4.b.2 Les formations suivies en 2003/2004 pour ceux qui poursuivent au moins deux ans.*

	DUT obtenu en Basse-Normandie	DUT obtenu en France
Ecole d'ingénieur	29%	6%
IUP	26%	22%
Maîtrise	15%	7%
MST	8%	3%
Autre licence	5%	4%
Licence professionnelle	2%	13%
Autre formation*	15%	45%

\* DEUG (L1 ou L2), études à l'étranger, école de commerce, école privée, Master, DU/DNTS, autre DUT...

**Près de six diplômés bas-normands sur dix sont encore en études deux ans après l'obtention du DUT industriel.** Ces étudiants se dirigent souvent vers des formations nécessitant trois années d'études post-DUT comme les écoles d'ingénieurs (caractéristique aux diplômés bas-normands), les IUP, et même les maîtrises (qui les mèneront très souvent vers un DESS ou vers un Master professionnel). Ce constat indique implicitement que de nombreux étudiants sont encore en poursuite d'études, trois années après l'obtention du DUT industriel.

c) L'insertion professionnelle pour les titulaires d'un DUT du secteur industriel sans aucune poursuite d'études.

Parmi l'ensemble des titulaires d'un DUT industriel qui n'ont pas poursuivi d'études, 30 mois après, 90% sont en emploi et 10% en recherche d'emploi. Ce taux est identique à celui constaté au niveau régional pour les titulaires d'un DUT industriel obtenu en 2002.

Près de la moitié des diplômés bas-normands se sont insérés en Basse-Normandie. L'attrait, ou la nécessité du marché, pour la région parisienne en fait leur seconde destination (16%) devant les régions limitrophes comme la Haute-Normandie (14%), les Pays de la Loire (plus de 5%) et le Centre (2%). Le reste migre vers les autres régions de France.

*4.c.1 Nature du contrat de travail.*

	En Basse-Normandie	En France
CDI	71%	68%
CDD	11%	14%
Fonctionnaire	11%	9%
Intérim	2%	6%
Autre	5%	3%

Comme on le voit, les jeunes diplômés, titulaires d'un DUT industriel et qui arrêtent à ce niveau de formation ont un emploi stable : **dans plus de huit cas sur dix, les diplômés bas-normands, public et privé confondus, ont un CDI (ou un emploi stable dans la fonction publique).**

#### 4.c.2 Salaire net mensuel des diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études depuis l'obtention du DUT industriel et qui occupe un emploi en CDI à temps plein.

	Diplôme obtenu en Basse-Normandie	Diplôme et insertion en Basse-Normandie	Ensemble des diplômés
Moyenne	1 437 €	1 449 €	1 356 €
Médiane*	1 350 €	1 323 €	1 285 €

\*Valeur partageant la population en deux.

**Les diplômés d'un DUT industriel bas-normands semblent mieux rémunérés que l'ensemble des diplômés de ce secteur.** En effet, à statut égal (CDI à temps plein), la différence de salaire moyen entre les deux populations est très significative.

De plus, parmi ces diplômés, ceux qui s'insèrent en Basse-Normandie sont largement mieux rémunérés que l'ensemble des diplômés industriels. Ce constat est assez rare pour être souligné ici.

Enfin, pour les trois indicateurs du tableau ci-dessus, la moyenne est sensiblement supérieure à la médiane. Ceci signifie que les salaires ne sont pas homogènes et que quelques hauts salaires tirent la moyenne vers le haut, tandis que les bas salaires (aux alentours du SMIC) sont relativement fréquents.

### Conclusion :

Les titulaires d'un DUT bas-normands ont un parcours dans l'enseignement supérieur (origine selon le baccalauréat, poursuite d'études) et une insertion professionnelle très proches de ceux de l'ensemble des titulaires d'un DUT. Les quelques différences constatées étant généralement le fruit de la spécificité de l'offre de formation. Cependant, deux traits bien particuliers sont caractéristiques aux diplômés bas-normands :

- Les diplômés bas-normands qui poursuivent leurs études se dirigent beaucoup plus souvent vers les écoles d'ingénieurs.
- Dans l'ensemble les diplômés bas-normands semblent mieux rémunérés que l'ensemble des titulaires d'un DUT. En revanche, parmi les bas-normands, ceux qui s'insèrent en Basse-Normandie sont moins bien rémunérés que l'ensemble des diplômés quand ils relèvent du secteur tertiaire alors que c'est l'inverse quand ils relèvent du secteur industriel.

## Glossaire :

ADIUT : Association des Directeurs d'IUT  
Baccalauréat ES : Economique et Social  
Baccalauréat L : Littéraire  
Baccalauréat S : Scientifique  
Baccalauréat STI : Sciences et Technologies Industrielles  
Baccalauréat STL : Sciences et Technologies de Laboratoire  
Baccalauréat STT : Sciences et Technologies Tertiaires  
CDD : Contrat à Durée Déterminée  
CDI : Contrat à Durée Indéterminée  
CEREQ : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications  
DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales  
DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées  
DGES : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur  
DNTS : Diplôme National de Technologie Spécialisé  
DU : Diplôme Universitaire  
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie  
ENSI : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur  
IUP : Institut Universitaire Professionnalisé  
IUT : Institut Universitaire de Technologie  
ORFS : Observatoire Régional des Formations Supérieures  
MENESR : Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
MIAGE : Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises  
MSG : Maîtrise de Sciences de Gestion  
MST : Maîtrise de Sciences et Techniques  
STS : Section de Technicien Supérieur  
SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance  
UCBN : Université de Caen Basse-Normandie

## Bibliographie :

"Le devenir des titulaires d'un DUT obtenu en 2002 à l'université de Caen Basse-Normandie". L'info n° 16. ORFS. Juillet 2005.

"Le devenir des titulaires d'un DUT obtenu en 2002 à l'université de Caen Basse-Normandie". Fiches de synthèse par DUT et répertoire des emplois occupés trente mois après l'obtention du DUT. ORFS. Juillet 2005.

"L'insertion professionnelle des diplômés universitaires de technologie de 2001". Note d'information 05 18. MENESR. Mai 2005.

"Les étudiants en IUT et STS Année 2004-2005". Note d'information 05 33. MENESR. Novembre 2005.

Discours du Ministre de L'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Gilles de Robien, lors de la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la création des IUT. 17 Mai 2006.

